



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Dexia

Question écrite n° 33950

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le coût constaté et prévisible de la défaillance de la banque Dexia pour l'État français. La Cour des comptes évoque un chiffre de 6,6 milliards d'euros alors que certains observateurs avancent un chiffre de 85 milliards d'euros. Ces pertes sont le résultat d'une gestion erratique de dirigeants qui ont encaissé, en 2008, 800 000 euros pour le directeur général et 825 000 euros pour le président au titre des indemnités de départ. Au regard des graves fautes de gestion il serait opportun que l'État recherche la responsabilité de ces dirigeants incompetents, pour récupérer au minimum le montant de ces primes totalement indues.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33950

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8014

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)